



CONSULAT GÉNÉRAL DE GRÈCE  
GENÈVE

NORMAL  
NON CLASSIFIÉ

Adresse : 1, Rue Pedro Meylan  
1208 Genève  
Tél. : 022 7353747  
Email : grgencon.gnv@mfa.gr

Genève, Le 7 octobre 2026  
N° : Φ.085.1/44/AS 373

**OBJET: Avis - Invitation à soumettre une offre pour des travaux de peinture intérieure de la Résidence consulaire dans l'immeuble de l'État grec situé au 4, rue Leman.**

Le Consulat général de Grèce à Genève envisage de procéder, par attribution directe, à la conclusion d'un contrat pour les travaux de peinture des espaces intérieurs de la Résidence consulaire des 4e et 5e étages, superficie 244 m<sup>2</sup> (les travaux de peinture comprennent l'ensemble des murs, des portes et des fenêtres) dans l'immeuble de l'État grec sis au 4, rue Leman, à Genève, et invite les intéressés à soumettre une offre correspondante. Précisément les travaux comprennent :

- Installation du chantier, mise en place de l'équipement et de toutes les protections nécessaires
- Préparation et application de 2 couches de peinture sur les murs, y compris l'escalier intérieur
- Préparation et application de 2 couches de peinture sur les plafonds
- Préparation et application de 2 couches de peinture sur les fenêtres et portes-fenêtres
- Préparation et application de 2 couches de peinture sur les portes et leurs encadrements (chambranles)
- Préparation et application de 2 couches de peinture sur les portes extérieures des armoires / placards
- Fourniture et pose de plaques de plâtre (type Placo), peinture comprise, sur un mur de la salle de bains principale
- Pose d'un faux plafond dans la salle de bains principale et mise en peinture
- Grattage, remise en état, ponçage, application d'une couche d'impression (sous-couche) et de 2 couches de peinture sur la cage d'escalier extérieure du 5ème étage
- Repli du chantier, enlèvement de l'équipement et de toutes les protections

L'offre soumise à évaluation devra comprendre :

a) le prix par prestation, y compris les retenues et la TVA, ainsi que la valeur totale des prestations fournies, laquelle ne devra pas dépasser les 44.000 euros (le montant correspondant en francs suisses CHF)

b) le prix unitaire, y compris les retenues et la TVA.

c) le montant de la TVA applicable.

d) la durée de validité de l'offre.

**e) Le délai d'exécution des travaux.**

Le critère d'attribution est l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base du prix.

Les offres peuvent être déposées sous forme papier ou électronique au secrétariat du Consulat général jusqu'au **14 octobre 2026, à 17h00** à l'adresse électronique: [grgencon.gnv@mfa.gr](mailto:grgencon.gnv@mfa.gr).

Avant l'attribution, le soumissionnaire retenu devra fournir les attestations de régularité fiscale et sociale, un certificat de représentation en vigueur et l'IBAN du compte bancaire.

Les offres des opérateurs économiques qui n'ont pas été invités à soumettre une offre ne seront pas prises en considération.

La présente invitation sera publiée au ΚΗΜΑΔΗΣ et sur le site officiel du Consulat général. Parallèlement à sa publication, elle sera également envoyée par courrier électronique aux opérateurs économiques ayant participé à la consultation préliminaire du ministère des Affaires étrangères.



La Consule générale

  
Eleni Petroula